Accusé de réception en préfecture
001-210101846-20261021-D_2026_10_51-AI
Date de télétransmission : 21/10/2026
Date de réception préfecture : 21/10/2026

**D_2026_10_51**

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

# EXTRAIT DU REGISTRE
# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE HAUTECOURT-ROMANECHE

L'an Deux Mil vingt-six, le 7 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie GIVORD, Maire

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| Effectif légal | 15 |
| en exercice | 15 |
| Présents | 13 |
| Votants | 15 |
| Pour : | 15 |
| Contre : | 00 |
| Abstention : | 00 |

Présents : MRS : Vincent AZNAR, Titouan CALLOCH, Etienne DEMIAS, Mathieu DESBOIS, Charles STÖHR

MMES : Karine BLANC, Elisabeth BONNAND, Sylvie BOLLARD, Catherine COQUARD, Jade FOLLET-TROSSET, Céline GIRARD, Nathalie GIVORD, Lydie ROLLIN

Excusées : Mathis BLANC (procuration donnée à Mathieu DESBOIS), Jean-Robert BATAILLE (procuration donnée à Sylvie BOLLARD)

Le quorum est atteint.

Mme Sylvie BOLLARD a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 30 septembre 2026

**Objet : Demande d'autorisation de signature de travaux de voirie**

Dans le cadre des travaux de voirie à réaliser pour l'année 2026, la commission voirie propose de retenir l'entreprise la moins disante, à savoir l'entreprise DANNENMULLER pour un montant de 35 400€ TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité,**

D'autoriser Madame Le Maire à confier les travaux 2026 à l'entreprise DANNENMULLER pour un montant de 35 400€. Les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le secrétaire de séance
Sylvie BOLLARD

Le Maire
Nathalie GIVORD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le 21/10/2026
Et publication ou notification du 21/10/2026

MAIRIE DE HAUTECOURT-ROMANECHE
AIN